

NUITS-SAINT-GEORGES URBANISME

# 100 logements rénovés dans le quartier des Argillats



■ Le quartier des Argillats, rue Henri-Dunant, va être totalement réhabilité par le bailleur social Habellis. Les travaux devraient débuter en mars et durer 18 mois. Photo Ch. D.

**Agence de Beaune**  
9, rue de Lorraine,  
21200 Beaune

**Téléphone**  
Rédaction : 03.80.26.34.50

**Mail**  
lbpbeaune@lebienpublic.fr

**Web**  
[www.bienpublic.com/  
edition-cote-de-beaune](http://www.bienpublic.com/edition-cote-de-beaune)

[www.bienpublic.com/  
edition-cote-de-nuits](http://www.bienpublic.com/edition-cote-de-nuits)

**Facebook**  
[https://www.facebook.com/  
LeBienPublicBeaune/](https://www.facebook.com/LeBienPublicBeaune/)

**Twitter**  
#BP\_Beaune

Le bailleur social Habellis va engager, dès le mois de mars, des travaux dans les cent logements de la résidence de la rue Henri-Dunant. Une réhabilitation attendue dans ce quartier construit il y a plusieurs décennies.

« C'est n'est pas trop tôt. Depuis le temps que nous attendions ces travaux, ils vont enfin commencer », lance une habitante du quartier des Argillats. « Cela fait deux ans que je vis ici et je peux vous dire que dans certains logements, le chauffage manque et l'isolation est déplorable », ajoute-t-elle. Un peu plus loin, une mère de famille, accompagnée de sa fille, raconte : « Cela fait quatre ans que nous sommes là. Les travaux étaient attendus, cela va faire un bien fou. Tout mérite d'être refait, des interphones

aux logements. Chez nous, dans certaines pièces, des moisissures sont même apparues ».

## Dix-huit mois de travaux

La résidence Henri-Dunant, dite des Argillats, est gérée par le bailleur social Habellis (après la fusion de Logivie et Villéo). À partir du mois de mars, elle va subir une grosse réhabilitation, puisque tous les appartements, soit 100 logements, seront en travaux. Au total, les aménagements devraient durer dix-huit mois, afin « d'améliorer le confort de nos locataires sans augmentation de loyer », confient les services d'Habellis. « C'est une bonne nouvelle. Je me souviens, il y a dix ans, nous avions déjà réalisé une première visite du terrain avec le bailleur social. Dans un premier temps, les caves avaient été sécurisées et, désormais, ils vont passer

**4 M€** Le coût de l'opération s'élève à 4 778 787 euros TTC soit 46 991 € par logement. 1 847 450 € sont directement financés par Habellis. L'Europe, le Département et la Région ont aussi apporté des subventions, complétés par des emprunts auprès de la Banque des territoires, cautionnés par la Ville de Nuits-Saint-Georges.

aux logements entiers. Les travaux étaient nécessaires », estime Alain Cartron, maire de Nuits-Saint-Georges.

## Un logement « de courtoisie » pour les locataires

En pratique, aucun déménagement des habitants n'est prévu puisque « les travaux se dérouleront en site occupé. Nous allons mettre en place une maîtrise d'œuvre sociale pour cette opération. Tout au long du chantier, un interlocuteur sera présent sur le site afin de faciliter les échanges entre les entreprises et les locataires », note Habellis, précisant qu'un logement de courtoisie va aussi être mis à disposition des habitants. Lorsque des travaux seront réalisés à l'intérieur de leur logement, « ils pourront y accéder, sur demande, pendant la journée. Il leur sera possible, par exemple, d'utiliser la salle de bain quand leurs sanitaires seront en cours de remplacement ».

Charlotte DELEY

## Des immeubles rénovés de A à Z

Début octobre, lors d'une réunion publique, les habitants de la résidence de la rue Henri-Dunant ont pris connaissance des travaux programmés. Planifiés pour atteindre la labellisation NF habitat rénovation, ces derniers vont concerner la rénovation complète des pièces d'eau (appareils sanitaires, sol, faïences, peinture), des réseaux d'eaux usées, des canalisations d'eau et du chauffage. Les menuiseries extérieures seront remplacées afin d'améliorer l'isolation thermique de la résidence, qui bénéficiera aussi du changement des garde-corps et d'un ravalement de façade. Lors du dernier conseil municipal de l'année dernière, en décembre, Jean-Claude Alexandre, premier adjoint, a précisé que « des travaux de confort et d'embellissement des communs à travers la rénovation des halls d'entrée, des montées d'escaliers et des paliers à chaque étage devraient avoir lieu ».